

## **RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DE LABORATOIRE DE L'IREMAM DU 21 NOVEMBRE 2012**

*Présents :*

G. Alleaume, M. Bakhouch, S. Belguidoum, P. Cassuto, M. Catusse, E. Chaumont, J. Honvault, H. Lessan-Pezechki, B. Marino, M.P. Oulié, C. Parizot, S. Partouche, F. Siino.

*Relevé de conclusions :* C. Miretti

### **A. Renouvellement de la direction**

Le nouveau quadriennal prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013, il faut penser au renouvellement de l'équipe de direction d'autant plus que G. Alleaume prévoit son départ à la retraite avant la fin du prochain quadriennal.

Comme le laboratoire est sur une voie ascendante, toutes les conditions sont réunies pour envisager de façon sereine et dans les meilleures conditions le renouvellement de la direction.

G. Alleaume et H. Lessan Pezechki proposent d'assurer une transition avec la future équipe et recommandent un binôme CNRS/AMU pour maintenir un lien efficace avec les tutelles. Il est également préférable que le candidat soit détenteur d'une HDR (ou en cours de rédaction) afin d'être un interlocuteur expérimenté vis-à-vis des écoles doctorales. Les discussions au sein du laboratoire doivent être largement ouvertes pour susciter plusieurs candidatures. G. Alleaume rappelle également l'importance du rôle joué par la direction dans la gestion des dossiers carrière des ITA. Elle propose de rédiger un vade-mecum à l'attention de la nouvelle équipe.

La procédure pour le renouvellement est la suivante : le conseil de laboratoire délibère et porte son avis devant l'Assemblée générale. La nomination finale de l'équipe de direction revient aux tutelles.

La prochaine AG est programmée pour **le 12 décembre 2012 à 14 heures en salle DUBY**. Le renouvellement de la direction y sera largement débattu et les premières déclarations d'intention de candidatures pourront être présentées. Cette date n'est pas butoir et peut s'étendre tout au long du premier semestre 2013.

En attendant, le conseil acte que les concours de recrutement CR du CNRS et la préparation du budget prévisionnel pour 2013 soient traités par la direction actuelle.

### **B. Renouvellement du poste de R. Deguilhem au CL**

Mme R. Deguilhem a quitté l'IREMAM pour rejoindre le laboratoire TELEMME. Son siège au CL est vacant, il faut donc organiser une élection en respectant les procédures légales pour son remplacement. Par conséquent, l'élection aura lieu le **10 janvier 2013**.

### **C. Elections des représentants doctorants**

Compte tenu du fait que les représentants des doctorants ont une voie consultative et afin d'avoir une forte participation, le conseil décide de mettre en place un vote par voie électronique.

Christelle Vayssiere réceptionnera l'ensemble des votes par mail et François Siino et Christine Miretti en seront les assesseurs.

## D. Candidatures Chercheurs associés

AZAIEZ Mehdi : candidature acceptée, associé au pôle histoire ;  
BENADJI Chérif : candidature acceptée, associé au pôle sciences sociales ;  
BENRAAD Myriam : candidature acceptée, associée au pôle sciences sociales ;  
GARDETTE Philippe : candidature acceptée, associé au pôle histoire ;  
MEIER Daniel : candidature acceptée, associé au pôle sciences sociales ;  
PHILIPPON Alix : candidature acceptée, associé au pôle sciences sociales ;  
VIMERSATI SANSEVERINO Ruggero : candidature acceptée, associé au pôle histoire ;  
THIBON Jean Jacques : candidature acceptée, associé au pôle histoire ;

HANNAFI Rania : candidature dirigée vers le réseau SFERE.

GEORGES Nael : candidature refusée (n'entre pas dans le projet quadriennal).  
SULEIMAN GABRYEL Nasser : candidature refusée (projet pas assez structuré, pas assez étoffé et qui n'entre pas dans le projet quadriennal).

Il a été rappelé que le statut de chercheur associé n'est attribué que pour la durée du quadriennal en cours.

Le conseil de laboratoire propose de rédiger une charte permettant de définir les termes de l'association à l'IREMAM.

## E. Questions diverses

- Le laboratoire, Langues et cultures du Nord de l'Afrique et diasporas (LACNAD – EA 4092 – Inalco) a demandé dans le cadre de son évaluation AERES qui s'est déroulée en novembre son rattachement à l'IREMAM. Cette demande s'appuie sur une coopération déjà existante et établie entre les deux unités.

Pour l'IREMAM, l'objectif serait d'ouvrir une antenne à Paris et de devenir bi-site à l'instar du CEMAF. Cependant, seules les tutelles sont habilitées à entériner cette opération qui relève de deux PRES et qui engage également le CNRS. Si l'accord est obtenu, l'IREMAM négociera le soutien financier et logistique adéquat.

- **Concours CR CNRS 2013 : ouvert du 03/12/2012 au 07/01/2013.**

Comme les années précédentes, l'IREMAM va proposer le soutien de candidatures. La procédure sera la suivante : annonce sur le site du laboratoire avec ajout d'un codicille stipulant l'énoncé et le classement des vœux d'affectation choisis par le candidat.

Les dossiers doivent être envoyés **avant le 12/12/2012**. Cette année, le candidat devra en plus des pièces habituelles ajouter une copie de la publication la plus significative de ses travaux (article, chapitre d'ouvrage...).

- **Projet ERC (2013-2017) : Ce projet piloté par François Burgat et hébergé par l'IREMAM va drainer d'importants moyens humains, financiers et logistiques qu'il faudra mettre en place dès la rentrée 2013.**